

## Lettre de rentrée 2024

### Chères collègues, chers collègues

Nous abordons cette rentrée scolaire 2024-2025 avec détermination et ambition, animés par la volonté commune de permettre à chaque élève de progresser et de réussir. Nous souhaitons, tout d'abord, la bienvenue aux nouveaux membres de notre académie. Que vous soyez lauréats de concours, enseignants nouvellement affectés ou contractuels, soyez assurés de notre soutien dans l'accomplissement de vos missions.

### 1 - La nouvelle équipe d'inspection

Pour cette rentrée, notre équipe d'inspection sera constituée de :

- Philippe LEFEBVRE ;
- Frédéric LAIGLE ;
- Philippe LOSEILLE ;
- Christophe DEJOUY.

Ensemble, nous formons une équipe déterminée à vous accompagner tout au long de cette année scolaire.

### 2 - Priorités pédagogiques et orientations ministérielles

Cette année, la circulaire de rentrée fixe un cap clair : « **ne laisser aucun élève au bord du chemin** ». Ce principe fondamental guidera toutes nos actions. Nous devons intensifier nos efforts pour adapter nos pratiques pédagogiques afin de répondre aux besoins variés de nos élèves. Cela implique la mise en œuvre de stratégies pédagogiques diversifiées, notamment en renforçant la différenciation des enseignements. Une attention particulière sera accordée à l'évaluation, qui devra être plus inclusive et refléter fidèlement les progrès de chaque élève.

### 2. Actualités des programmes et méthodes

- **Le nouveau programme du Cycle 4 applicable en 5<sup>ème</sup> pour cette rentrée**

La rentrée 2024 marque la mise en œuvre du nouveau programme de technologie **applicable en cinquième**, tel que défini par l'arrêté en référence au [BO n°9 du 29 février 2024](#). Ce programme, applicable au cycle des approfondissements, vise la **modernisation des contenus** d'enseignement en réponse aux **évolutions technologiques** actuelles dans le sens des **transitions écologiques, énergétiques et numériques**.

Ce programme met notamment l'accent sur le fait que les **objets et systèmes techniques diversifiés** sont les supports privilégiés de l'enseignement de la technologie et sur une **évolution des laboratoires** de technologie pour devenir modulaires, flexibles, **organisés en FabLab** pour prototyper, réaliser, fabriquer... Les enseignants sont invités à consulter les détails de ce nouveau programme avec les ressources de mise en œuvre proposées dans le [site académique de Technologie](#) et sur le [RNR STI](#) d'Eduscol.

- **L'évaluation en STI2D**

L'évaluation du programme STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable) a également fait l'objet de **modifications importantes**, disponible sur le Bulletin officiel n°[30 du 29 juillet 2021](#). Les travaux pour la mise en place d'une commission d'harmonisation pour les enseignements ne faisant pas l'objet d'une épreuve terminale seront poursuivis.

- **Mise en place de l'épreuve pratique en spécialité SI**

La Note de service publiée au Bulletin officiel n°[19 du 9 mai 2024](#) précise les modalités de l'épreuve pratique pour la spécialité Sciences de l'Ingénieur (SI). Cette épreuve évalue la rigueur, la pertinence des solutions et la capacité à travailler en équipe ou en autonomie. Cette épreuve représente une composante clé de l'évaluation finale en SI.

- **La liaison BAC Pro / BTS**

La note de service relative aux parcours de préparation à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études supérieures en classe de terminale de baccalauréat professionnel, publiée au Bulletin officiel n°[11 du 14 mars 2024](#), aura des implications pour la liaison entre le baccalauréat professionnel (BAC PRO) et le Brevet de Technicien Supérieur (BTS). Un vade-mecum a été transmis dans les établissements.

### 3. Renforcement des compétences numériques

Dans les disciplines des Sciences et Techniques Industrielles (STI) ainsi que pour la technologie au collège, cela implique une **intégration accrue des outils numériques dans les pratiques pédagogiques**. Les enseignants seront accompagnés pour tirer parti des nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle et les simulations numériques, afin de rendre l'apprentissage plus interactif et aligné sur les réalités industrielles actuelles.

### 4. Mutualisation des ressources et développement professionnel

La mutualisation des ressources pédagogiques est une **priorité pour renforcer la cohérence et l'efficacité de nos enseignements**. Nous nous engageons à continuer à développer et enrichir le site académique STI, qui demeure un lieu central de partage et de collaboration.

Accessible à l'adresse <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/sti/>, ce site est régulièrement mis à jour avec des informations pédagogiques récentes et des ressources variées. Ces ressources sont essentielles pour soutenir votre enseignement quotidien et favoriser l'apprentissage de vos élèves.

Pour que ce site reste un véritable outil collaboratif et reflète la diversité des pratiques pédagogiques, **nous vous invitons à partager vos propres ressources**. Nous comptons sur votre engagement pour renforcer cette mutualisation, essentielle pour harmoniser nos pratiques à travers l'académie.

### 5. Formations et accompagnement

Le Plan Académique de Formation (PAF) pour l'année 2024-2025 est structuré autour de cinq grands cycles, avec une attention particulière portée aux professeurs du second degré. Parmi les priorités de cette année, nous mettons l'**accent sur la déconcentration géographique des formations**, visant à réduire les temps de déplacement et à privilégier des formations au niveau des établissements, des Zones d'Animation Pédagogique (ZAP) ou des départements. Cela s'inscrit dans un effort pour améliorer la qualité de vie au travail et optimiser les ressources budgétaires allouées aux formations.

Les **modules spécifiques** pour la rénovation des BTS industriels, l'exploitation des équipements pédagogiques et les pratiques pédagogiques innovantes sont reconduits et adaptés aux besoins actuels. Nous insistons également sur **l'importance de l'inscription individuelle**, permettant aux chefs d'établissement d'organiser au mieux le départ en formation de leurs enseignants sans perturber les activités scolaires.

**Nous vous invitons à participer aux formations disponibles sur la plateforme SOFIA**, en fonction des modules qui répondent le mieux à vos besoins et à ceux de vos élèves. Ces moments de formation sont non seulement des occasions d'approfondir vos compétences, mais aussi de partager vos expériences avec vos collègues, contribuant ainsi à **l'amélioration continue de notre pratique collective**. Les formations proposées peuvent être consultées sur le site <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia/>. La formation tout au long de son parcours professionnel est un élément pris en compte dans le suivi de carrière.

## 6. Projets académiques et innovations pédagogiques

Afin de mobiliser les élèves sur des projets motivants et fédérateurs permettant de développer leurs compétences, nous vous encourageons à participer vivement aux actions suivantes :

- Les **projets de liaisons académiques écoles/collèges/lycées intègrent des composantes robotiques, allant des ateliers pratiques aux compétitions inter-collèges**. Ces projets offrent aux élèves l'opportunité de travailler sur des projets concrets, de développer des compétences pratiques en robotique et en programmation, et de collaborer avec leurs pairs dans un contexte compétitif et stimulant.
- L'organisation et le **soutien aux concours et défis pédagogiques nationaux**. Ces concours visent à développer les compétences techniques des élèves tout en favorisant la créativité, la coopération et la résolution de problèmes complexes. Ils sont ouverts aux collégiens et lycéens, leur offrant l'opportunité de s'initier et de se perfectionner dans ces domaines pour leur avenir académique et professionnel dans le cadre des parcours avenir.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et une année riche en réussites pédagogiques.

**Cordialement,**  
**L'Inspection Pédagogique Régionale STI**  
**Rectorat de Bordeaux**